

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

❧❧❧

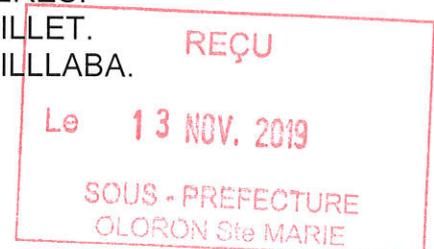
Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Patricia PROHASKA, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Carine NAVARRO donne pouvoir à M. Didier CASTERES.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 33



Madame Ing-On TORCAL a été désignée Secrétaire de séance.

❧❧❧

17 - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT : LEPA DE SOEIX – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE RACCORDEMENT

Monsieur André LABARTHE expose que le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole projetée, dans le cadre de la restructuration de la partie « exploitation agricole » (et en particulier de sa laiterie (fabrication de fromage de brebis)) de traiter le petit lait qu'il produit par lit bactérien (traitement sur filtre à compost). Ce réaménagement demande, en termes d'assainissement, la signature d'un avenant à la convention de raccordement de l'établissement.

Après avis du Conseil d'Exploitation du 10 septembre 2019,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant à la convention de raccordement précédente.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 4 novembre 2019.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/11/2019

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH

